

**Depuis 1988, on dénombre 500 morts aux frontières de l'Europe.**

Vrai Faux

**A qui doit-on s'adresser pour demander un visa pour venir en France ?**

A l'Ambassade de France  
Au consulat de France  
A la Préfecture

**Réponse :** A l'ambassade de France ou au consulat de France, selon la représentation existante dans le pays du demandeur.

**Faux.** Il n'existe pas de données officielles sur le nombre de personnes mortes en migration aux frontières de l'Europe. Selon différents rapports d'ONG, on dénombre 18244 personnes mortes en tentant de rejoindre l'Europe depuis 1988, dont 2352 pour la seule année 2011.

**Combien y'a-t-il d'étrangers dans le monde ?**

**Réponse :** 7 milliards ! L'homme est toujours l'étranger de quelqu'un.

**Un citoyen européen a le droit de s'installer dans n'importe quel pays européen sans restriction ?**

Vrai Faux

**Faux :** Un citoyen européen peut séjourner les 3 premiers mois dans un des pays membres sans restriction. Au-delà de ces 3 mois, il doit : - soit prouver qu'il peut subvenir à ses besoins, - soit travailler, - soit étudier.

**Quelle est la principale cause des migrations internationales ?**

La guerre  
La famine  
Le travail  
Les études  
Le dérèglement climatique

**Réponse :** Le travail. La migration économique constitue le premier motif de mobilité des personnes.

**L'Allemagne est le pays qui délivre le plus de visas dans l'espace Schengen.**

Vrai Faux

**Faux :** c'est la France. Elle délivre 20% des visas Schengen.



**Un visa n'est jamais refusé sans justification.**

Vrai Faux

**Faux** : il arrive souvent que les consuls refusent de donner un visa, sans aucune explication.

**Les migrants envoient autant d'argent vers leurs pays que l'aide au développement attribuée par les pays du Nord.**

Vrai Faux

**Faux** : Selon le rapport de la Banque Mondiale du 10 juillet 2012, les transferts d'argent des migrants vers leur pays d'origine a atteint 372 milliards de dollars en 2011, soit trois fois le montant de l'Aide Publique au Développement des pays riches.

**Quel est le nombre d'étrangers en Savoie ?**

- 28 737 personnes
- 78 262 personnes
- 189 025 personnes

**Réponse** : 28 737 personnes. Les autres chiffres correspondent respectivement à la Haute Savoie et au Rhône (source INSEE 2008).

**Combien coûte à l'État Français une reconduite à la frontière ?**

- 1 000 €
- 12 000€
- 27 000 €

**Réponse** : Environ 27 000€. Selon le rapport de la mission « Immigration, asile et intégration » de 2009, le coût des reconduites à la frontière serait de l'ordre de 415,2 millions d'euros, soit 20 970€ par personne reconduite. Ce montant moyen doit sans doute être affiné, mais donne un ordre de grandeur pertinent, d'autant qu'il ne prend pas en compte les services des préfectures compétents dans ce domaine, l'aide juridictionnelle attribuée aux personnes retenues, ainsi que le coût du contentieux devant les tribunaux liés à la rétention administrative et à la reconduite à la frontière.

**Quel pays accueille le plus de réfugiés dans le monde?**

- La France
- L'Iran
- L'Allemagne
- Le Pakistan

**Réponse** : Le Pakistan. En 2010, il a accueilli 1.9 millions de personnes. Pour comparaison, l'Allemagne a accueilli sur cette même période 594 000 personnes et la France 160 000 personnes.

**Combien y'a-t-il de citoyens européens d'origine Rroms en France ?**

- 15 000
- 50 000
- 100 000

**Réponse** : Selon Médecins du Monde, la population Rrom en France est de 15000 à 20000 personnes.



**D'après vous, combien de demandes d'asile ont été acceptées en France en 2011 ?**

- Environ un quart des décisions rendues
- Environ un tiers des décisions rendues
- Environ la moitié des décisions rendues

**Réponse : Environ un quart des décisions rendues.** En 2011, le taux d'admission était de 25,3% (Source : rapport OFPRA 2011).

**Au sein de l'Espace Schengen, les demandeurs d'asile peuvent se déplacer librement d'un Etat à l'autre?**

Vrai Faux

**Faux.** Contrairement aux citoyens de l'Union Européenne, les demandeurs d'asile ne bénéficient pas de la liberté de circulation au sein de l'espace Schengen. Ils peuvent seulement se déplacer sur le territoire du pays dans lequel ils ont déposé leur demande d'asile.

**Depuis 10 ans, chaque année, la France doit faire face à une augmentation du nombre de demandes d'asile**

Vrai Faux

**Faux :** L'augmentation des demandes d'asiles n'est pas constante, elle varie selon les années. En 2001, il y a eu 47 291 demandes, en 2007, 23804 et en 2011 57337. (Source : rapport OFPRA)

**À partir de quelle année l'obtention d'un visa est devenue obligatoire pour entrer en France ?**

- 1919
- 1975
- 1986

**Réponse : 1986.** C'est la Loi dite « Pasqua » qui a rendu obligatoire l'obtention d'un visa pour entrer en France.

**Quel est le nombre d'étrangers en France ?**

- 3,6 millions
- 5,6 millions
- 7,5 millions

**Réponse : 3.6 Millions** (Source : INSEE 2008).

**Quel était le pourcentage d'immigrés dans la population française totale en 2008?**

- 8,4%
- 10,2%
- 20,1%

**Réponse : 8,4%.** La proportion d'immigrés se situait en 1931 à 6,6%. Elle a décliné jusqu'à la guerre et cru pendant les 30 Glorieuses pour atteindre 7,4% en 1975, restant à ce niveau jusqu'en 1999 et croissant légèrement jusqu'à 8,4% en 2008 (Source : INSEE).



**Combien d'années durent une carte de résident?**

- 1 an
- 10 ans
- 15 ans

Réponse : 10 ans. (Source CESEDA)

**Au bout de combien de temps un étranger installé en France peut-il commencer les démarches pour faire venir sa famille ?**

- 3 mois
- 1 an
- 18 mois

Réponse : 18 mois. (Source CESEDA)

**Au bout de combien d'années de mariage avec un(e) français(e) un étranger peut demander la nationalité française ?**

- 1 an
- 18 mois
- 4 ans

Réponse : 4 ans. Un étranger peut accéder à la nationalité française par déclaration après un délai de 4 ans à compter du mariage. (Source CESEDA)

**Un demandeur d'asile géorgien fuit son pays vers la France. Il est arrivé en passant par la Pologne (où il s'est fait contrôler) puis l'Italie. Dans quel pays doit-il déposer sa demande ?**

- La France
- L'Italie
- La Pologne

Réponse : La Pologne. En vertu du Règlement dit « Dublin II » entré en vigueur en 2003, le premier pays d'entrée de l'Union Européenne est responsable de la demande d'asile du requérant. (Source : Règlement Dublin II)

**En quelle année a été signée la convention de Genève sur les réfugiés ?**

- 1919
- 1951
- 1985

Réponse : La Convention de Genève relative au statut de Réfugié a été signée le 28 Juillet 1951.



### Que veut dire OFPRA?

- Organisme français de prévention des retours annoncés
- Office français de protection des réfugiés et apatrides
- Organisation française pour la rétention administrative

Réponse : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides.

### Quelle est la première nationalité des étudiants étrangers en France en 2009?

- Chinoise
- Anglaise
- Marocaine

Réponse : Les étudiants **Marocains** sont les plus nombreux avec 27051, suivis de près par les Chinois avec 23 590. Mais, le chiffre des étudiants marocains en baisse depuis 2007 au profit des Chinois qui augmentent fortement (+64% entre 2005 et 2009). (Source : Rapport Campus-France, 2011).

### La nationalité française est acquise automatiquement par toute personne née sur le territoire français ?

Vrai Faux

**Faux** : Le fait de naître en France ne garantit pas l'acquisition de la nationalité française. En France, le régime normal d'acquisition de la nationalité est le « droit du sang », c'est-à-dire, naît français l'enfant né d'au moins un parent français, peu importe le pays. Néanmoins, la France reconnaît également le « droit du sol » et un étranger né en France peut sous certaines conditions, acquérir la nationalité française.

### Les enfants de parents en situation irrégulière n'ont pas le droit de suivre une scolarité en France.

Vrai Faux

**Faux** : Le droit à la scolarité en France ne dépend pas de la régularité du séjour. Un enfant entre 6 et 16 ans peut et doit suivre une scolarité, peu importe ses papiers.

### Un ressortissant Arménien dispose de 6 mois pour faire sa demande d'asile ?

Vrai Faux

**Faux** : L'Arménie fait partie de la liste des « pays d'origine sûrs ». Les ressortissants de ce pays disposent de 15 jours pour déposer leur demande d'asile, contrairement à 21 jours pour les autres nationalités.

### Peut-on être immigré et français ?

Oui Non

**Oui** : Une personne immigrée née hors de France peut acquérir la nationalité française.



**Peut-on être étrangers et français ?**

Oui Non

**Non** : Par définition, le terme « étranger » fait référence à la nationalité d'un pays. Un étranger en France est donc quelqu'un qui n'a pas la nationalité française.

**Les demandeurs d'asile ont le droit de travailler ?**

Vrai Faux

**Réponse : Faux.** Un demandeur d'asile en France n'a pas le droit de travailler.

**Tous les sans-papiers sont arrivés clandestinement en France ?**

Vrai Faux

**Réponse : Faux.** Certaines personnes sont devenues des « sans-papiers » alors qu'elles étaient légalement en France.

**Combien de français ont un parent ou un grand-parent immigré ?**

- 5 millions  
- 10 millions  
- 15 millions

**Réponse : 15 millions,** soit un français sur quatre. Source : INSEE).

**90% des migrants vont du Sud au Nord.**

Vrai Faux

**Réponse : Faux.** 32% des migrants vont du Sud au Nord. Autant que les migrants qui vont du Sud au Sud (soit 70 millions sur un total de 214 millions). Source : ONU 2010).

**Les étrangers ont le droit de vote aux élections locales ?**

Vrai Faux

**Réponse : Faux.** Les étrangers n'ont pas le droit de vote en France. Un projet de loi est actuellement à l'étude.



**La France est un des pays d'Europe qui accueille le plus d'étrangers ?**

Vrai Faux

**Réponse : Faux.** En 2010, la part des personnes étrangères sur la population totale dans les différents pays de l'UE s'élevait à 42% pour le Luxembourg, 18% pour la Lettonie, 12% pour l'Espagne et de 5.8% en France. (Source : EUROSTAT).

**Les étrangers en France contribuent plus en cotisations qu'ils ne coûtent en prestations.**

Vrai Faux

**Réponse : Vrai.** L'immigration coûte 47.9 milliards d'euros à la France en prestations sociales mais elle rapporte 60.3 milliards d'euros en impôts et cotisations sociales chaque année, soit un solde de 12.4 milliards d'euros. (Source : « Migration et protection sociale » : rapport pour le Ministère des Affaires Sociales en 2010)

**On peut être immigré et être né en France.**

Vrai Faux

**Faux:** un immigré est une personne qui a migré, c'est-à-dire qui a quitté son pays de naissance.

**Combien y a-t-il de migrants dans le monde ?**

- 18 millions
- 230 millions
- 540 millions

**Réponse : 230 millions** en 2010. (Source : Nations-Unies).

**Un étranger peut aller en Centre de Retention Administrative juste parce qu'il n'a pas de titre de séjour.**

Vrai Faux

**Réponse : Vrai.** Un étranger en situation irrégulière en France peut se faire arrêter et placé en Centre de Retention Administrative.

**Une personne étrangère mariée depuis 6 ans peut-elle perdre sa carte de résident si elle se sépare de son conjoint ?**

Vrai Faux

**Faux :** Néanmoins le retrait peut intervenir pour les mariages de moins de 4 ans sauf si un ou des enfants sont nés de cette union et à la condition que l'étranger titulaire de la carte de résident contribue à l'éducation du ou des enfants. L'autorité administrative ne peut pas procéder au retrait en cas de violences conjugales ou du décès du conjoint(e) (Source : article L 314-5-1 du CESEDA)

